



Annexe 7 : Cahier des charges
Terrain de Football Australien

Union Nationale Sportive Léo Lagrange

150 rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18
Tel : (33) 01 53 09 00 22
Fax : (33) 01 56 55 51 82
Mail : union.sportive@leolagrange.org

Comité National de Football Australien

Président : Thomas Urban

Commission Médicale

Médecin Fédéral : Jean-Louis Llouquet

Article I. GÉNÉRALITÉS

Les dimensions et le marquage de la Surface de jeu sont contenus dans le présent Cahier des charges et sont illustrés par les schémas en Annexe.

Traditionnellement, un terrain de football australien se veut de forme ovale avec des domaines d'identification précis relatifs à cette spécificité. Cependant, le football australien étant en plein développement et afin de faciliter l'accès de ce sport à toutes les communes, le Comité National de Football Australien et l'AFL Europe ont convenu d'adapter la Surface de jeu à celles du rugby et du football. Ainsi trois types de Surface de jeu peuvent être mise en place : basées sur un terrain de rugby, de foot ou traditionnel (ovale).

Article II. SURFACES DE JEU

- (a) La Surface de jeu doit être de forme ovale, rectangulaire, ou ovalisée (voir annexes), et ses dimensions sont de:
 - (i) 70 mètres à 140 mètre de long
 - (ii) 70 mètres à 110 mètres de large

- (b) Une ligne blanche doit être marquée sur le terrain afin d'identifier la Surface de jeu. Cette ligne blanche doit être dessinée depuis un poteau de Behind à une extrémité de la Surface de jeu à un autre poteau de Behind à l'autre extrémité de la Surface de jeu.

Article III. DOMAINES D'IDENTIFICATION

Les domaines suivants doivent être marqués sur la Surface de jeu :

(A) CARRE CENTRAL (commun au 3 types de terrain)

- (a) être situé dans le centre de la Surface de jeu, et
- (b) a pour dimensions 20 mètres de longueur par 20 mètre de largeur.

(B) CERCLES CENTRAUX (commun au 3 types de terrain)

- (c) situés au milieu du Carré Central
 - (a) le premier a un rayon de 1,5 m
 - (b) le second a un rayon de 5 m
 - (c) les deux doivent être divisés en deux demi-cercles, en traçant une ligne droite parallèle à chaque ligne de But;

(C) PORTE DE REMPLACEMENT (commun au 3 types de terrain)

- (a) situé au milieu du terrain, le long de la ligne de touche
- (b) elle est matérialisée par 2 lignes de 2m, distantes l'une de l'autre de 5m, et dont la ligne de touche passe par le centre

(D) ZONES D'ÉCHANGE (commun au 3 types de terrain)

- (a) deux zones d'échange, situées à 5 mètres de la Surface de jeu
- (b) et distantes l'une de l'autre de 10 mètres

(E) CARRE DE BUT (commun au 3 types de terrain)

un carré de But à chaque extrémité de la Surface de jeu;

- (a) en traçant deux lignes en angle droit avec la ligne de But au départ de chaque poteau central et d'une longueur de 5m.
- (b) puis une ligne relie ces deux dernières.

(F) LIGNE DE BUT (commun au 3 types de terrain)

- (a) Une ligne droite doit relier les 4 poteaux

(G) « ARC DES 25 » (commun au 3 types de terrain)

- (a) A chaque extrémité de la surface de jeu
- (b) L'arc mesure 25 m de rayon et à pour centre le milieu de chaque ligne entre les poteaux centraux.

Article IV. CHANGEMENT DE LIEU DU CARRE CENTRAL

Si un Organe de Direction note que la zone au sein du Carré Central, du Rond Central et du Cercle extérieur empêche le rebond du ballon ou est dans un état impropre, il peut ordonner le déplacement du Carré Central, du Rond Central et du Cercle extérieur.

Article V. Poteaux de Buts et de Behinds

(A) POSITION

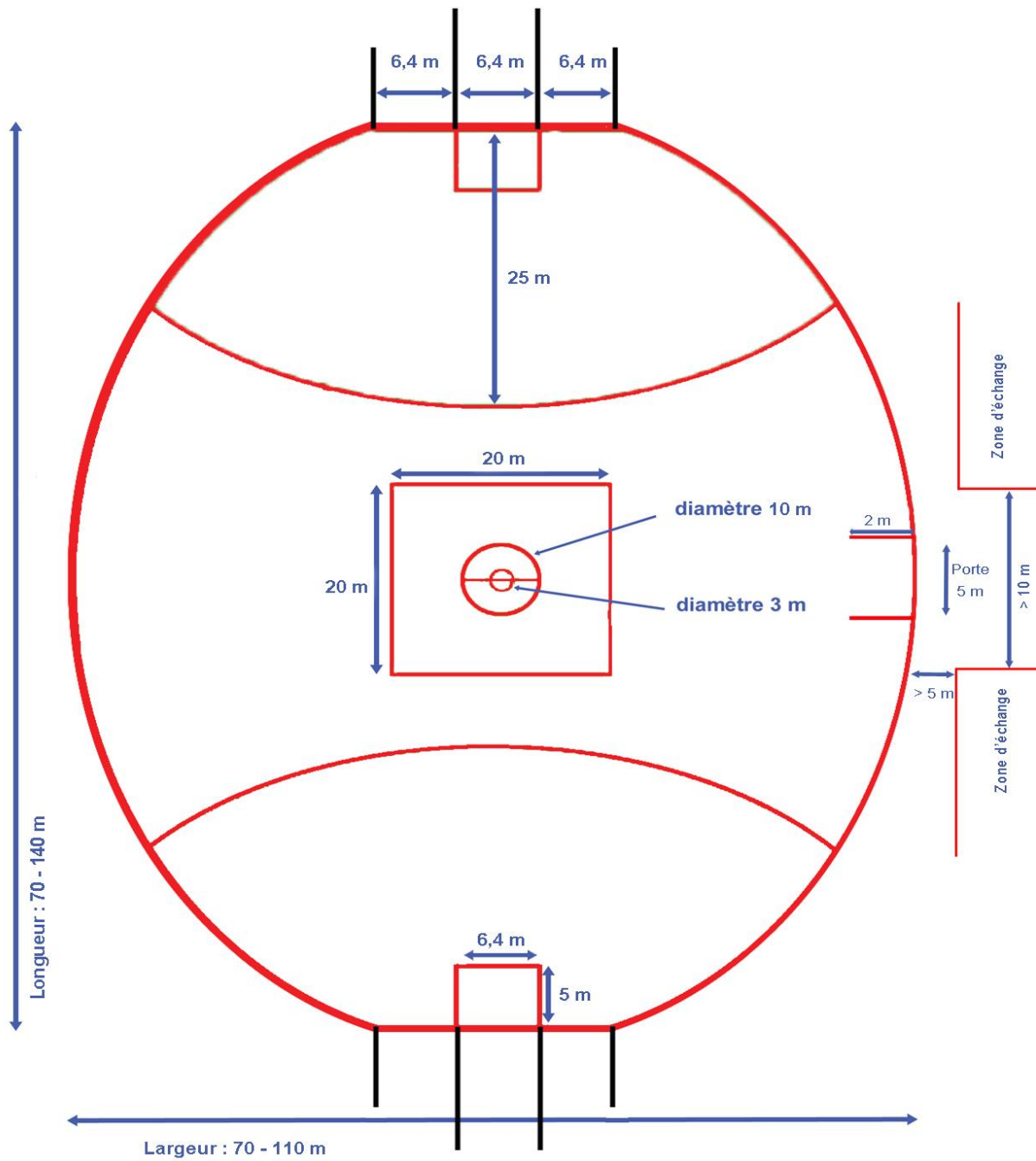
- (a) Deux poteaux, appelés poteaux de But, doivent avoir au minimum une hauteur de 6 mètres et être placés à chaque extrémité de la Surface de jeu à une distance de :
 - 6,4 mètres sur un terrain ovale
 - 5,6 mètres sur un terrain de rugby
 - 7,3 mètres sur un terrain de football
- (b) Deux autres poteaux, appelés poteaux de Behind, doivent avoir une hauteur minimale de 3 mètres et être placés à une distance de 6,4 mètres de chaque côté des poteaux de Buts de sorte qu'une ligne droite puisse être tracée sur le sol pour relier chaque poteau.

(B) REMBOURRAGE

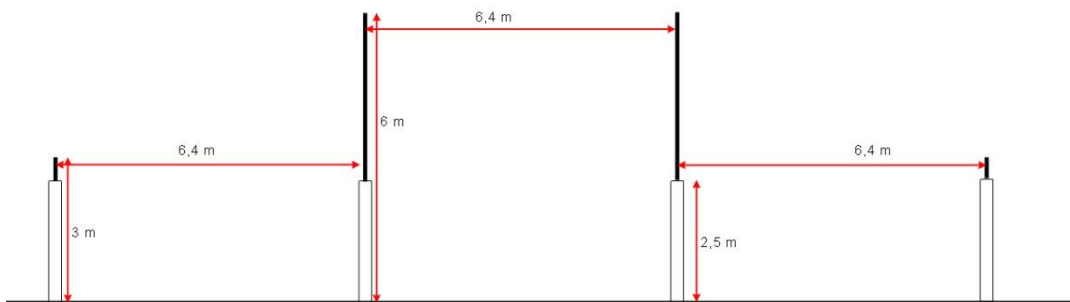
Le capitonnage doit jointer autour de chaque poteau de But et de Behind et comporter les caractéristiques suivantes :

- (a) un minimum de 35 millimètres d'épaisseur, rembourrage en mousse, recouvert en toile ou peinte;
- (b) une hauteur minimale de 2,5 mètres à partir du bas de chaque poteau de But et de Behind;
- (c) une largeur convenable pour permettre le rembourrage d'être fixé autour de chaque poteau de But et de Behind,
- (d) le rembourrage doit être solidement attaché autour de chaque poteau de But et de Behind.

Plan de jeu à 9



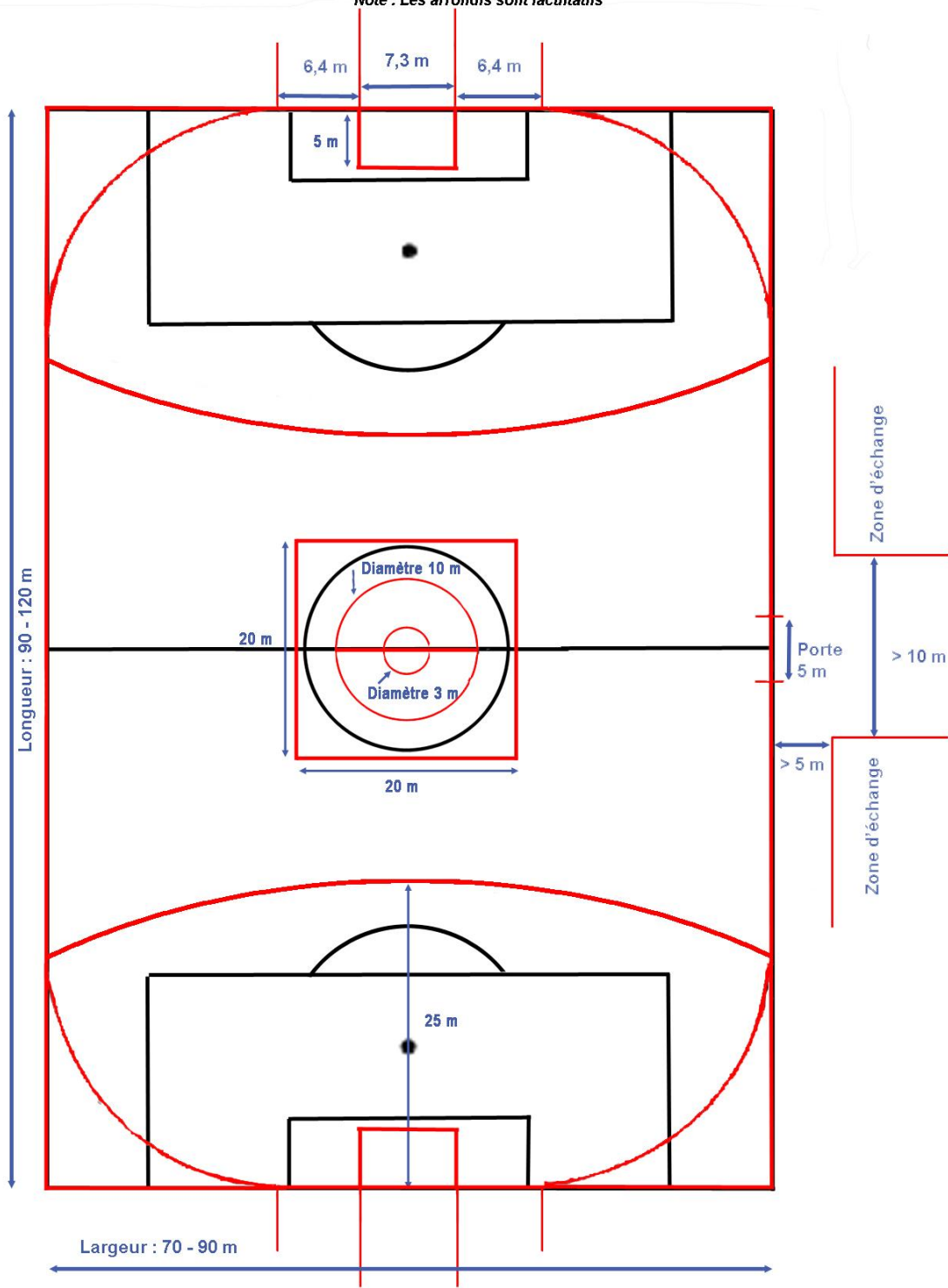
Disposition des poteaux et protection sur un terrain ovale



Plan à partir d'un terrain de football)

(seules les lignes en rouge sont nécessaires)

Note : Les arrondis sont facultatifs



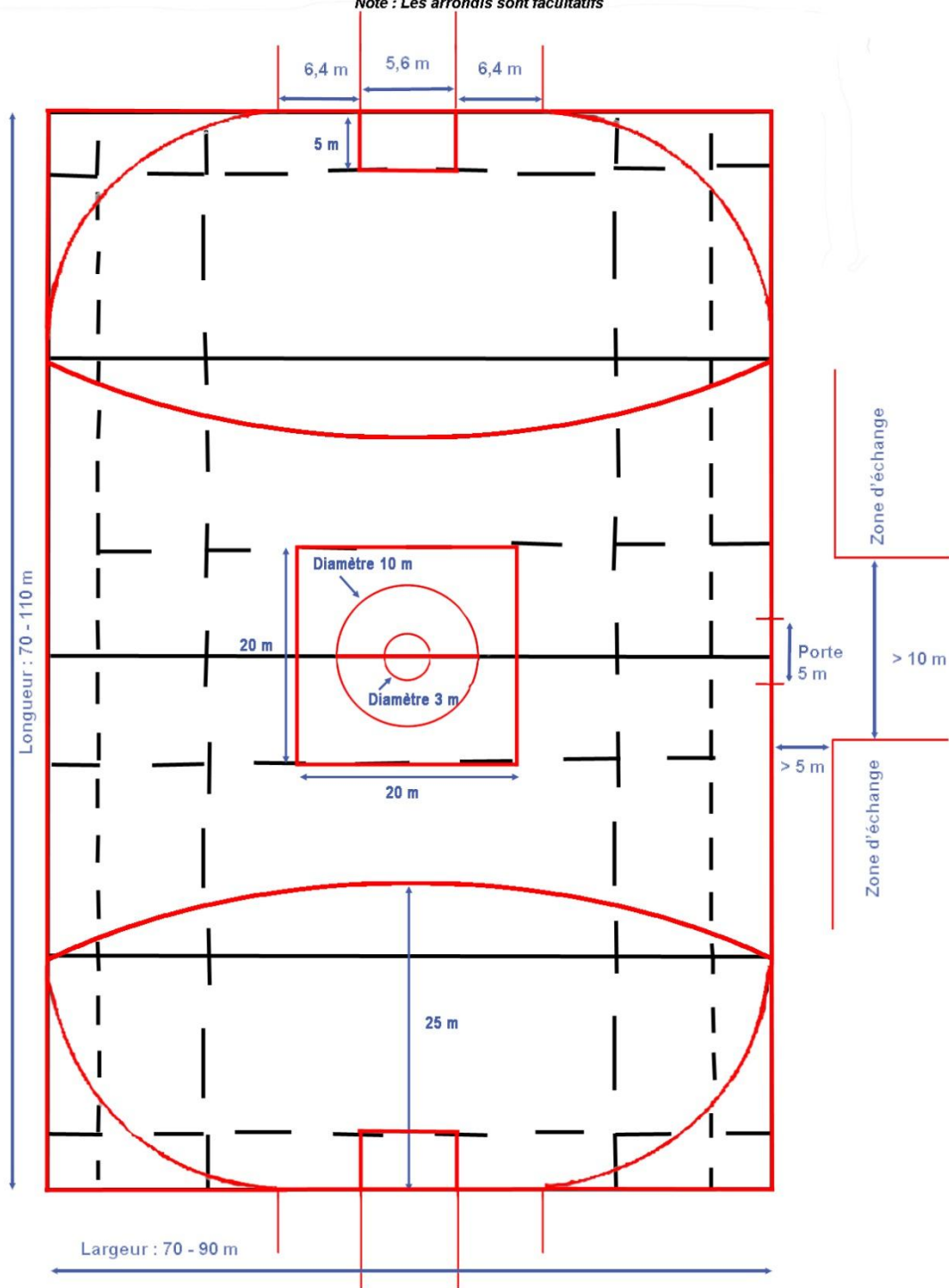
Dipositions des poteaux et protections à partir d'un but de football



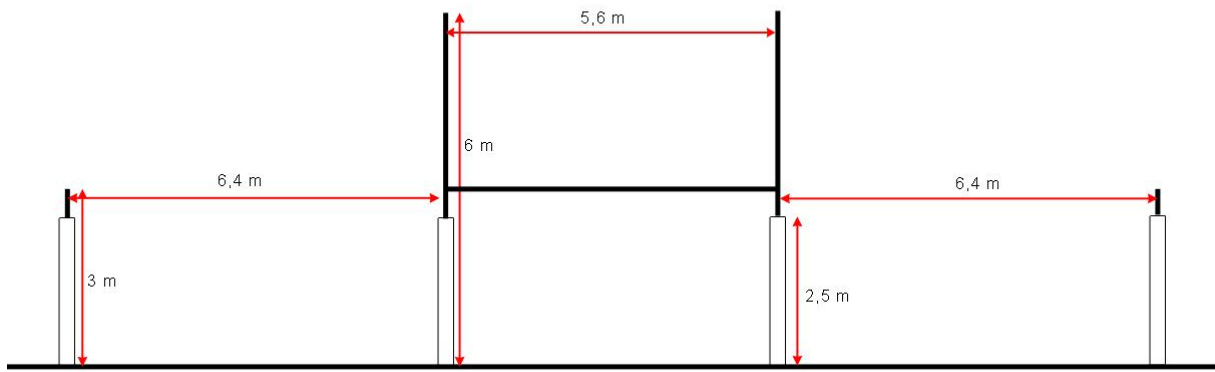
Plan à partir d'un terrain de rugby

(seules les lignes en rouge sont nécessaires)

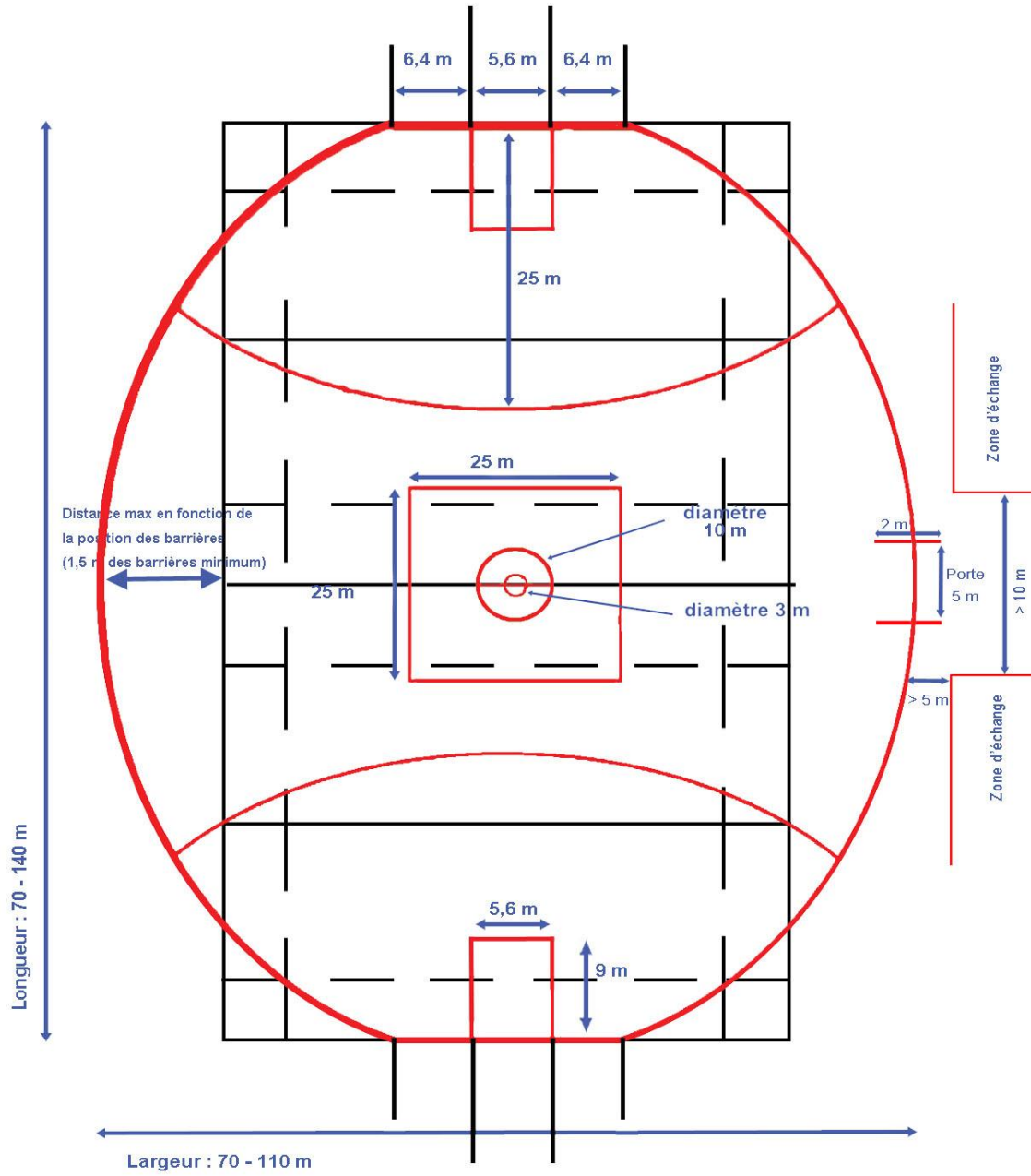
Note : Les arrondis sont facultatifs



Disposition des poteaux et protection à partir d'un terrain de rugby



Plan de jeu à 9



Disposition des poteaux et protection à partir d'un terrain de rugby

